



**DELIBERATION n° 2026-01-CS-08**

Demande de subvention CRNA

Chargée de mission fonds européens

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord

Séance du 19 janvier 2026

Date de la convocation : 19 décembre 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est réuni le 19 janvier 2026 à 18 heures, salle Aliénor Commune de Périgueux, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LEGAY, Président du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord.

Etaient présents :

	Nom du Délégué		Nom du Délégué		Nom du Délégué
1	AYMARD Robert	12	JAUBERTIE Pierre	23	MOTARD Gilles
2	BASTIER Dominique	13	LACOMBE Alain	24	NARDOU Thierry
3	BOUTON Sylvie	14	LAGUIONIE Joël	25	NOYER Jean-Luc
4	CHAUSSADE Jean-Claude	15	LECONTE Dominique	26	OLLIVIER Alain
5	COUZON Ghislaine	16	LEGAY Emmanuel	27	PARVAUD Jean
6	DELCROS Rodolphe	17	LESPINASSE Annie	28	PERLUMIERE Philippe
7	DENIS Claude	18	LOTTERIE Jean-Paul	29	PERPEROT Philippe
8	DOBBELS Stéphane	19	MAGNE Jean-Michel	30	RANOUX Jacques
9	ESCAT Liliane	20	MARTY Alain	31	SUDREAU Jean-Louis
10	FOUCHIER Nils	21	MELOTTI Marc	32	VEYSSIERE Marie-Rose
11	GASCHARD Dominique	22	MISCHIERI Pascal	33	VILLESUZANNE Daniel

51 Membres en exercices

33 Membres présents

18 Membres absents

**Objet : Demande de subvention CRNA - Chargée de mission fonds européens**

**AR Prefecture**

024-200060697-20260119-2026\_01\_CS\_08-DE  
Reçu le 28/01/2026

La mission principale concerne l'animation du volet territorial des fonds européens 2021-2027. Il suppose :

- Le suivi général du programme,
- La préparation des instances de pilotage du programme,
- La participation à toute réunion utile à l'instruction de ce programme à l'initiative de l'autorité de gestion,
- La promotion du programme, des fiches actions, auprès des maîtres d'ouvrage potentiels sur le territoire,
- La veille d'une prochaine programmation territorialisée,
- La mise en réseau des acteurs clés.

Dépenses supportées par le bénéficiaire		Recettes		
Nature	Montant	Origine	%	Montant
Salaire chargé Chargée de mission volet territorial des Fonds Européens	55 000 €	Fonds européens	80%	44 000 €
		Département	2%	1 000 €
		Région Nouvelle-Aquitaine	18%	10 000 €
<b>Total dépenses</b>	<b>55 000 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>100%</b>	<b>55 000 €</b>

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver le plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'octroi en 2026 de subventions du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 10 000 €
- De s'engager à compenser les financements publics qui n'auront pas été obtenus auprès des financeurs sollicités, avec son autofinancement, pour atteindre le taux maximal d'aide public,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à cette demande.

**Voix pour : 33**

**Voix contre : 0**

**Abstentions : 0**

Fait à Périgueux,  
Le 22 janvier 2026

**Pour extrait certifié conforme,**

Le Président du Syndicat Mixte  
Emmanuel LEGAY



Le Secrétaire de séance  
Nils FOUCHIER



**AR Prefecture**

024-200060697-20260119-2026\_01\_CS\_08-DE  
Reçu le 28/01/2026